

Doublage du pont du Cinéma

Privilégier les transports collectifs et les circulations douces



Source : Bulletin municipal Parole de janvier 2010

Depuis le temps qu'on nous l'annonçait ! Le pont du cinéma va être doublé et les abords réaménagés. Les travaux annexes ont commencé et la livraison est prévue pour le second semestre 2012...si tout va bien, car on n'est pas sûr que la contribution de l'Etat (3,8 M€ sur un total de 13M€) sera effectivement versée.

L'option choisie va consister à conserver l'ouvrage actuel, qui sera réservé aux usagers des circulations douces (piétons et cyclistes). Un peu plus au sud, un second ouvrage de franchissement, d'une emprise de 13 à 15 m, fonctionnera en double sens de circulation avec des bandes cyclables sous le pont. Un giratoire de petite taille à une voie assurera, de chaque côté du nouveau pont, la liaison avec les voies attenantes. Tout cet ensemble passera en zone 30. La création d'un site propre pour les bus est envisagée. Les voies resteront avec leurs sens unique actuel, à l'exception de la rue Jules Marquis qui passera à double sens. La jonction avec le

carrefour Halliers/Parc/Jules Marquis fera l'objet d'une étude ultérieure.

Rien n'est décidé à l'heure actuelle concernant la rue Pierre-Brossolette. En effet, celle-ci demeurera en l'état tant que ne sera pas réglé, avec RFF, le problème de la cession des terrains destinés à créer une gare routière près du quartier Clause, ce qui permettrait le transfert de l'arrêt de la ligne départementale de bus 91-04. S'y ajoute un problème d'acquisition foncière.

Au-delà de l'amélioration attendue de la circulation en général, nous avons toujours dit que ce projet n'avait d'intérêt que s'il conduisait à une augmentation sensible de la part modale des transports collectifs et des circulations douces à Brétigny et plus particulièrement en son centre, au détriment de la voiture automobile, encombrante et polluante. Aussi la mise en zone 30, l'importance de l'emprise permettant de créer ultérieurement un site propre pour bus, l'aménagement de bandes cyclables dans le franchissement du

nouveau tunnel et l'exclusivité donnée aux piétons et aux cyclistes pour l'utilisation de l'ouvrage actuel, tout cela réuni représente pour nous un incontestable progrès.

Mais le projet n'en est qu'à l'état d'ébauche et appelle encore pas mal de précisions. Aussi est-il prévu que les services techniques de la Ville entreprennent un travail de réflexion, notamment avec l'ADEMUB, sur les aménagements futurs qui, en tout état de cause, devront préalablement faire l'objet d'une étude approfondie.

CONVERGENCE CYCLISTE

**Tous à vélo à Paris
le dimanche 6 juin 2010 !**

Pour la troisième année consécutive, les Franciliens sont invités à se rendre à Paris en masse pour la fête du vélo.

Ils emprunteront les plus belles avenues de la capitale, vidées de leurs voitures, pour un pique-nique place de l'Ecole militaire, à l'autre bout du Champ de Mars. Cette fête est organisée par l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB), relayée par la Fédération pour les circulations douces en Essonne (FCDE).

*Renseignements. : Claude Romec
Tél. : 01 60 84 19 10*

Courriel : romecgeorges@neuf.fr.

Dernière minute : panneaux publicitaires

Nous venons de recevoir un courrier de l'adjoint à l'urbanisme par lequel il nous remercie du travail de recensement réalisé et s'engage à le «compléter en analysant l'ensemble du territoire afin d'avoir une vision la plus exhaustive possible de la situation pour ensuite nous permettre d'intervenir et de faire respecter la réglementation.» Il s'engage également à reprendre contact avec l'ADEMUB «dès que cette analyse aura été menée.» Dont acte.

BULLETIN D'ADHÉSION POUR 2010

3 tarifs de cotisation annuelle :

Simple 15 E - couple 22 E - petits budgets : étudiants, personnes en difficulté, 8 E (un reçu sera envoyé pour permettre la déduction fiscale accordée aux associations de défense de l'environnement)

ADEMUB - Président : Dominique Deboise, 5 rue du Lieutenant Gayot - 91220 Brétigny-sur-Orge

Trésorier : Hubert ANQUETIN, 30, rue de l'Orge - 91220 Brétigny-sur-Orge

NOM : Prénom :

Adresse :

Courriel : Tél :

J'adhère (ou renouvelle ma cotisation) à l'ADEMUB pour 2010. Ci-joint ma cotisation de E

(le chèque à l'ordre de l'ADEMUB doit être envoyé à Hubert ANQUETIN, trésorier).